



# Projet de gazoduc canadien Millennium

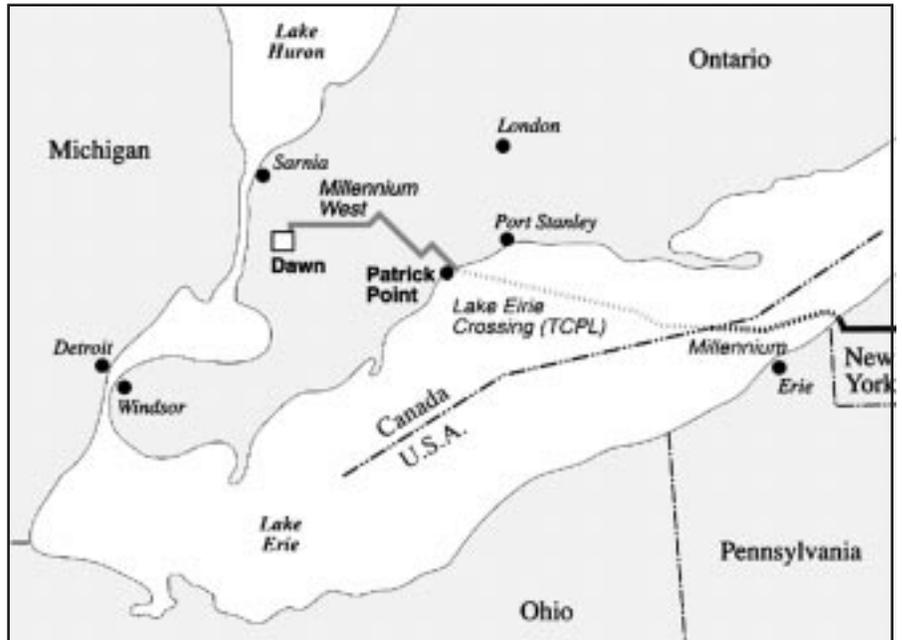
## Avis de réunion publique

### CONTEXTE

L'Office national de l'énergie a reçu une demande de la part de St. Clair Pipelines (1996) Ltd. en vue de la construction du pipeline Millennium West, et une demande de la part de TransCanada PipeLines Limited en vue de la construction d'un pipeline de franchissement du lac Érié (ouvrages désignés collectivement le projet de gazoduc canadien Millennium). L'Office a renvoyé le projet à l'examen de la ministre fédérale de l'Environnement. La ministre a décidé d'établir une commission d'examen conjoint chargée de tenir une audience publique sur le projet. La commission fera des recommandations concernant l'évaluation environnementale et rendra des décisions au sujet de l'utilité publique du projet.

### RÉUNION PUBLIQUE

Le personnel de l'Office et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale tiendra deux assemblées publiques à l'intention des personnes qui sont intéressées à participer à l'audience, qui aura lieu prochainement. Au cours de ces assemblées, on expliquera la procédure d'examen public, le déroulement du processus d'audience ainsi que les questions relatives à la sélection du tracé et à l'acquisition de terrains. Des renseignements seront également fournis au sujet du programme d'aide financière aux participants qui est offert par l'Agence.



### CALENDRIER

1. Le mardi 27 juillet 1999, de 19 h à 22 h  
Glencoe District Memorial Arena  
138, rue Mill  
Glencoe (Ontario)
2. Le mercredi 28 juillet 1999, de 19 h à 22 h  
Port Stanley Legion Hall  
310, rue George  
Port Stanley (Ontario)

### RENSEIGNEMENTS

Pour en savoir davantage sur l'audience publique visant le projet de gazoduc canadien Millennium, prière d'appeler l'Office au 1-800-899-1265 (sans frais).